

**Fédération de
Vo Co Truyen Vietnam de France
(F.V.C.T.V.N.F)**

**Règlement et Procédure
de Passage de Grade
Arts Externes**



Table des matières

1. DEFINITION DU PASSAGE DE GRADE.....	3
2. ROLE DE LA COMMISSION DANS LE CADRE DU PASSAGE DE GRADE.....	3
3. ROLE DU RESPONSABLE DE LA COMMISSION DES GRADES.....	3
4. PROCEDURE ADMINISTRATIVE LORS D'UNE CONTESTATION.....	3
5. TABLEAU DU SYSTEME DE GRADES DE LA FVCTVNF.....	4
6. CONDITIONS ET FORMALITES ADMINISTRATIVES.....	5
7. ROLE ET QUALITE DU TUTEUR DE MEMOIRE.....	5
8. PROTOCOLE DE PASSAGE DE GRADE.....	5
9. MODALITE DE PASSAGE ET D'OBTENTION DE GRADE.....	5
9.1 GRADES DU 17 ^{EME} CÁP AU 18 ^{EME} CÁP INCLUS.....	6
9.2 GRADES DU 19 ^{EME} CÁP.....	6
9.3 SYNTHESE DES UV PAR GRADE.....	6
9.4 GRADES HONORIFIQUES.....	7
10. BONIFICATIONS DE POINTS SUPPLEMENTAIRES.....	7
11. INSCRIPTION DU CANDIDAT.....	7
12. PASSAGE DE GRADE ADAPTE.....	7
13. CRITERES DE NOTATION.....	8
14. COMPOSITION DU JURY.....	8
14.1 QUALITE POUR ETRE JUGE.....	8
14.2 COMPOSITION DE LA TABLE DE JUGE.....	8
14.3 INDEMNISATION DES JUGES.....	9
14.4 TENUE DES JUGES DE TABLES.....	9
15. CEREMONIE DE REMISE DE DIPLOME.....	9
16. UNITE DE VALEUR 1 : EPREUVE QUY ĐINH.....	9
16.1 GRADES DU 12 ^{EME} AU 16 ^{EME} CÁP INCLUS.....	9
16.2 GRADES DU 17 ^{EME} AU 19 ^{EME} CÁP INCLUS.....	9
17. UNITE DE VALEUR 2 : EPREUVE QUYỀN ECOLE (THAO).....	9
17.1 GRADES DU 12 ^{EME} AU 16 ^{EME} CÁP INCLUS.....	9
17.2 GRADES DU 17 ^{EME} AU 19 ^{EME} CÁP INCLUS.....	10
18. UNITE DE VALEUR 3 : EXPLICATION QUY ĐINH ET QUYỀN ECOLE (THAO).....	10
18.1 GRADES DU 12 ^{EME} AU 16 ^{EME} CÁP INCLUS.....	9
18.2 GRADES DU 17 ^{EME} AU 19 ^{EME} CÁP INCLUS.....	9
19. UNITE DE VALEUR 4 : EPREUVE SPECIFIQUE EN FONCTION DE LA VOIE CHOISIE.....	9
19.1 UNITE DE VALEUR 4 : VOIE TECHNIQUE.....	9
19.2 UNITE DE VALEUR 4 : VOIE COMBAT.....	10
19.3 UNITE DE VALEUR 4 : VOIE INTERNE.....	10
19.4 UNITE DE VALEUR 4 : LE MEMOIRE / LA SOUTENANCE.....	11
20. CHARTE DU TUTEUR DE MEMOIRE.....	11
21. FORMULAIRE D'INSCRIPTION.....	13
22. FEUILLE DE NOTATION - CÁP 12 A 16.....	14
23. FEUILLE DE NOTATION – CÁP 17 ET 18.....	15
24. FEUILLE DE NOTATION – CÁP 19.....	16

1. Définition du Passage de Grade

Le Passage de Grade est un examen de connaissance technique à présenter suivant un programme régi par la réglementation. Une fois réussi, c'est la reconnaissance par la Fédération de l'obtention d'un Grade Võ Cõ Truỵn.

2. Rôle de la Commission dans le cadre du Passage de Grade

Elle organise les passages de Grades des candidats en ayant fait la demande en vue d'obtenir un Grade Võ Cõ Truỵn de la FVCTVNF selon la procédure et les critères définis par le présent document.

3. Rôle du Responsable de la Commission des Grades

Le Responsable de la Commission des Grades est chargé :

- D'encadrer l'organisation de l'ensemble des examens ;
- De convoquer la Commission ;
- De désigner les jurys d'examen ;
- De répartir les membres du jury sur les tables d'examen ;
- D'assurer pour les juges au moins une information théorique à la réglementation.

4. Procédure administrative lors d'une contestation

La personne qui entend contester la procédure d'un Passage de Grade doit, dans le délai de trente jours à compter du jour de la publication des résultats d'examen, les déférer au Responsable de la Commission préalablement à tout autre recours.

Toute réclamation est adressée au Responsable de la Commission par voie de lettre avec accusé de réception. Cette réclamation doit mentionner le nom, domicile ainsi que l'exposé des faits, les moyens et conclusions de la personne qui dépose le recours.

La procédure est exclusivement écrite.

Le Bureau Fédéral peut à tout moment ainsi que sur un recours nommer et mandater une personnalité de la Fédération possédant les compétences en la matière pour vérifier la bonne tenue de l'organisation et le respect des textes en vigueur.

En cas de manquements constatés, le Bureau ou la Commission peut suspendre l'organisation d'examens.

5. Tableau du Système de Grades de la FVCTVNF



Système de grade de la Fédération de la Võ Cổ Truyền Việt Nam de France						
Niveau Cáp	Statut	Ceintures	Temps Minimum	Temps cumulé	Age Minimum	Délivré par
Cáp 1	Elève Vo Sinh		1 an pour le cycle			Cadres du club ou école
Cáp 2						
Cáp 3						
Cáp 4						
Cáp 5			2 ans pour le cycle			
Cáp 6						
Cáp 7						
Cáp 8						
Cáp 9	Assistant Môn Sinh		2 ans pour le cycle			
Cáp 10						
Cáp 11						
Cáp 12	Instructeur 1 ^{er} Niveau Huấn Luyện Viên Sơ Cấp		1 an	5 ans	16 ans	La fédération
Cáp 13			2 ans	7 ans	18 ans	
Cáp 14			2 ans	9 ans	20 ans	
Cáp 15	Instructeur 2 ^{ème} Niveau Huấn Luyện Viên Trung Cấp		3 ans	12 ans	25 ans	
Cáp 16			3 ans	15 ans	30 ans	
Cáp 17	Maître Võ sư		5 ans	20 ans	35 ans	
Cáp 18	Maître Võ sư		5 ans	25 ans	40 ans	
Cáp 19	Maître Võ Sư		5 ans	30 ans	45 ans	
Cáp 20	Maître Võ Sư		10 ans	40 ans	55 ans	
Cáp 21	Grand Maître Đại Võ Sư		10 ans	50 ans	65 ans	
Cáp 22	Vieux Maître Lão Võ Sư		10 ans	60 ans	75 ans	

Le temps minimum et temps cumulé de pratique est calculé sur une base de 6 heures d'entraînement hebdomadaire.

6. Conditions et formalités administratives

La FVCTVNF réalise les passages de Grade à partir du 12^{ème} Cáp. Les Grades inférieurs sont de la responsabilité des clubs.

Les postulants devront remplir les conditions d'âge et de temps de pratique suivant le tableau des Grades de la FVCTVNF.

Les postulants devront remplir un dossier administratif qui récapitulera sa pratique.

Les postulants devront s'acquitter des frais de dossier indiqué dans le formulaire d'inscription de la saison en cours.

A l'exception du 12^{ème} Cáp, un Grade ne peut être présenté qu'à la condition d'être titulaire du Grade inférieur délivré par la Fédération.

La procédure de passage de Grade classique s'applique jusqu'au Grade du 19^{ème} Cáp inclus.

Les Grades exceptionnels (20, 21 et 22^{ème} Cáp), s'obtiennent exclusivement par Homologation.

Un mémoire est exigé à compter du 17^{ème} Cáp, le candidat peut demander à être accompagné, s'il le désire, d'un Tuteur Fédéral figurant sur la liste établie par la commission des grades.

7. Rôle et qualité du Tuteur de Mémoire

Se reporter au paragraphe 20 « Charte du Tuteur de Mémoire ».

8. Protocole de passage de Grade

Les passages de Grade ne sont pas ouverts au public hormis la présence d'un enseignant du club ayant au moins un candidat.

La session de passage de Grade commence et se termine par un Salut organisé par le Responsable ou à défaut un représentant de la Commission des Grades.

Les passages s'effectuent par groupe de Grade.

La commission statue après chaque passage de Grade.

Au terme de la session du passage de Grade, la Commission informe les candidats des résultats.

9. Modalité de passage et d'obtention de Grade

Il y a quatre unités de valeur (U.V.) à passer.

Jusqu'au 16^{ème} Cáp, la quatrième UV est à choisir parmi l'une des trois voies ci-dessous :

- Voie Technique.
- Voie Combat.
- Voie Interne.

A compter du 17^{ème} Cáp, la quatrième UV est constituée par le dépôt d'un Mémoire et de sa soutenance

- La note attribuée par le jury pour chaque U.V. va de 0 à 10 ou de 0 à 20 (pour le Mémoire uniquement) par incrément de 1.
- Les critères des notations serviront à justifier une note en dessous de la moyenne.
- En cas d'échec, le candidat peut se représenter pour passer chaque U.V. à laquelle il n'a pas obtenu la moyenne de 5/10 ou de 10/20 aux prochains passages de Grade dans la limite de 2 ans. Faute de quoi, le candidat devra repasser un passage de Grade complet.
- Les trois ou cinq juges suivent le candidat sur les trois premiers UV. ; la quatrième U.V. (épreuve spécifique) est affecté à un jury qualifié suivant la voie choisie.

9.1 Grades du 17^{ème} Cáp au 18^{ème} Cáp inclus :

- L'U.V. 1 Présentation du Quy Đình, notée sur 10
- L'U.V. 2 Présentation de la leçon libre, notée sur 10
- L'U.V. 3 Explication de Quyèn, notée sur 10
- L'U.V. 4.a Mémoire et présentation, noté sur 20.
- L'U.V. 4.b Soutenance, notée sur 20.

Le candidat dispose de 20' maximum pour la présentation de son Mémoire et de 20' maximum pour sa soutenance.

9.2 Grades du 19^{ème} Cáp :

- L'UV 1 ou 2 Au choix, notée sur 10
- L'U.V. 3 Explication du Quyèn, notée sur 10
- L'U.V. 4.a Mémoire et présentation, noté sur 20.
- L'U.V. 4.b Soutenance, notée sur 20.

Le candidat dispose de 20' maximum pour la présentation de son Mémoire et de 20' maximum pour sa soutenance.

9.3 Synthèse des UV par Grade

Grades	U.V.	Note	Totale
12 ^{ème} au 16 ^{ème} Cáp	U.V.1	/10	/40
	U.V.2	/10	
	U.V.3	/10	
	U.V.4 – technique /combat / Interne	/10	
17 ^{ème} Cáp au 18 ^{ème} Cáp	U.V.1	/10	/70
	U.V.2	/10	
	U.V.3	/10	
	U.V.4.a – Le Mémoire	/20	
	U.V.4.b – La soutenance	/20	
19 ^{ème} Cáp	U.V.1 ou U.V.2 choisie par le candidat	/10	/60
	U.V.3	/10	
	U.V.4.a – Le Mémoire	/20	
	U.V.4.b – La soutenance	/20	

9.4 Grades Honorifiques

Une Dérogation temporelle exceptionnelle (une seule fois) entre deux passages de Grades pourra être accordée aux pratiquants demandeurs répondant aux conditions cumulatives suivantes :

- Être actif dans le fonctionnement ou le développement de la fédération,
- Être responsable ou membre d'une commission au moment de la demande,
- Répondre aux Conditions d'âge et de détention de licences à la FVCTVNF au moment du passage sollicité :

En vue de passer le 17^e CAP :

- âge mini = 60 ans, temps minimum grade précédent = 2 ans, ancienneté FVCTVNF = 7 années de licences,

En vue de passer le 18^e CAP :

- âge mini = 65 ans, temps minimum grade précédent = 3 ans, ancienneté FVCTVNF = 9 années de licences,

En vue de passer le 19^e CAP :

- âge mini = 65 ans, temps minimum grade précédent = 3 ans, ancienneté FVCTVNF = 10 années de licences,

En vue de passer le 20^e CAP :

- âge mini = 70 ans, temps minimum grade précédent = 7 ans, ancienneté FVCTVNF = 12 années de licences,

En vue de passer le 21^e CAP :

- âge mini = 70 ans, temps minimum grade précédent = 7 ans, ancienneté FVCTVNF = 15 années de licences.

10. Bonifications de Points supplémentaires

Une bonification supplémentaire, plafonnée à 2 points, sera accordée sur le total de la somme des notes des U.V. du passage de Grade aux candidats ayant effectué des formations et/ou obtenu un podium lors des manifestations organisées par la FVCTVNF la saison précédente ou en cours.

Liste des formations, podium FVCTVNF et points accordés :

- 1 point, Diplôme DIF,
- 0.5 point, Diplôme DAF,
- 1 point, Attestation de participation en qualité de Juge, Arbitre aux compétitions,
- 0.5 point, Attestation de participation en qualité d'Administrateur aux compétitions, une seule sera retenue pour chaque participation à une compétition en tant que Juge, Arbitre ou Administrateur.
- 1 point, Certificat de podium 1^{er},
- 0.5 point, Certificat de podium 2^{ème},
- 0.5 point, Certificat de podium 3^{ème}.

Les candidats devront fournir les photocopies des diplômes et certificats avec leur dossier.

11. Inscription du Candidat

L'inscription n'est valable que pour un seul et unique examen. En conséquence, les candidats ayant obtenus une ou deux U.V. lors de l'examen devront constituer un nouveau dossier de candidature en vue d'obtenir les U.V. manquantes.

12. Passage de Grade adapté

Les Présidents de Ligue, de Comité départementaux pourront bénéficier d'examens adaptés avec la réglementation en vigueur des passages de Grade.

13. Critères de notation

- Connaissance des leçons (uniquement pour l'épreuve Quy Đình)
- Equilibre/ stabilité/ positions/déplacements
- Exactitude et précision technique*
- Rythme et vitesse d'exécution
- Puissance

Observations concernant l'UV4 du Mémoire :

D'autres critères sont souhaités pour les 17, 18 et 19^{ème} Cáp ; tels que le savoir et la connaissance théorique.

* Détails de ce critère pour le maniement des armes :

- Pour les armes ayant un tranchant, les frappes doivent être effectuées avec celui-ci,
- Les différents niveaux de hauteur de frappes doivent être respectés,
- Les armes métalliques ne doivent pas toucher le sol.

14. Composition du Jury

Le Jury est composé du Responsable de la Commission des Grades ou de son représentant mandaté par le Comité Directeur et des Membres de ladite Commission.

La Commission des Grades est renforcée, si besoin, de juges de Grade à l'occasion des sessions de passage de grade.

Un seul membre du jury peut être licencié dans le même club ou école que le candidat.

14.1 Qualité pour être juge

- Avoir suivi la formation pour être juge de passage de Grade dans l'année en cours. La formation est effectuée par la Commission des Grades.
- Détenir le grade du 13^{ème} Cáp reconnu par la FVCTVNF.
- Un juge doit posséder un grade supérieur au grade examiné.
- A partir du 18^{ème} Cáp, le juge doit posséder au minimum un grade équivalent au grade examiné.
- Un juge de grade spécialisé en art interne peut être convoqué dans le cadre d'un passage en voie interne.

14.2 Composition de la table de juge

- Le jury est composé des Membres de la Commission des Grades qui peut être renforcée de juges de Grades.
- Autant que faire se peut, les membres du jury ne seront pas de la même école que le candidat.
- Un jury de trois juges est formé pour les passages de Grade du 12^{ème} jusqu'au 16^{ème} Cáp.
- Un jury de trois ou cinq juges est formé pour les passages de Grades du 17 à 19^{ème} Cáp.
A titre exceptionnel, en cas d'absence non prévisible d'un juge lors de l'ouverture de la session de passage de grade, de sorte à ne pas compromettre la continuité des examens au profit des candidats, le Responsable de la Commission des Grades ou son représentant est autorisé à s'adjoindre l'intervention d'un juge qualifié au sens de l'article 14.1, en visioconférence.
- Le juge doit posséder au minimum un Grade équivalent au Grade examiné et au moins un des juges de la table doit posséder un Grade supérieur au Grade examiné.
- Les membres du jury doivent être licenciés dans des clubs ou écoles différentes.

Le Responsable de la Commission des Grades ou son représentant supervise toutes les tables de passage de Grade dans le respect de la réglementation du Passage de Grade.

Les tables font appel à lui en cas de doutes sur la procédure ou sur tous autres points délicats.

14.3 Indemnisation des juges

Les juges peuvent se faire rembourser leurs frais de déplacement en remplissant une demande.

14.4 Tenue des juges de tables.

Les membres de la commission des grades intervenant en qualité de juges de tables seront vêtus d'une veste de võ phục neutre portant l'écusson de la FVCTVNF à l'exclusion de tous signes distinctifs d'appartenance à une Ecole, dont les frais d'acquisition seront pris en charge par la Fédération

15. Cérémonie de remise de diplôme

Les candidats seront informés de la validation de leur Grade par courrier et le diplôme sera remis à l'occasion d'une cérémonie formelle organisée pour accueillir les lauréats en présence du Président Fédéral, des Maîtres, Experts et invités de la FVCTVNF.

S'ils sont absents lors de cette cérémonie, leur diplôme sera remis à un représentant de son club ou sera envoyé par courrier.

Le diplôme officiel et sa transcription sur le Passeport Sportif FVCTVNF sont les seuls documents prouvant la validité des Grades obtenus.

16. Unité de Valeur 1 : Epreuve Quy Đình

- Le candidat présente au Jury son choix de Quy Đình parmi ceux de la liste ci-dessous :

Lão Hồ Thượng Sơn	Hùng Kê Quyền	Bạch Hạc Sơn Quyền
Kim Ngu Quyền	Ngọc Trân Quyền	Lão Mai Quyền
Tứ Linh Đao	Huỳnh Long Độc Kiếm	Roi Thái Sơn
Phong Hoa Đao	Thanh Long Độc Kiếm	Song Tuyệt Kiếm
Bát Quái Côn	Siêu Xung Thiên	Độc Lư Thương
- La notation est sur 10,
- Les critères de notations serviront à justifier une note en dessous de la moyenne.

16.1 Grades du 12^{ème} au 16^{ème} CẤP inclus :

- Le candidat doit présenter au jury sa liste de deux Quy Đình choisis : un « mains nues » et un « arme ».
- Le Jury demande au candidat de présenter un des deux Quy Đình de sa liste.
- Nota : Si le candidat présente un Quy Đình mains nues, il devra présenter un Quyền Ecole arme et vice-versa.

16.2 Grades du 17^{ème} au 19^{ème} CẤP inclus :

- Le candidat présente le Quy Đình de son choix au jury, il en motivera les raisons durant l'U.V.3.

17. Unité de Valeur 2 : Epreuve Quyền Ecole (Thao)

- La notation est sur 10,
- Les critères de notations serviront à justifier une note en dessous de la moyenne.

17.1 Grades du 12^{ème} au 16^{ème} CẤP inclus :

- Le candidat doit présenter au jury sa liste de deux Quyền d'Ecole choisis : un « mains nues » et un « arme ».
- Le Jury demande au candidat de présenter un des deux Quyền d'Ecole de sa liste.
- Nota : Si le candidat présente un Quyền Ecole « mains nues », il devra présenter un Quy Đình arme et vice-versa.

17.2 Grades du 17^{ème} au 19^{ème} Cáp inclus :

- Le candidat présente le Quyển d'Ecole de son choix au jury, il en motivera les raisons durant l'U.V.3.

18. Unité de Valeur 3 : Explication Quy Đình et Quyển Ecole (Thao)

- Un extrait du Quy Đình et Quyển Ecole sera demandé au candidat et comprendra 3 à 4 mouvements minimum.
- La notation est sur 10,
- Les critères de notations serviront à justifier une note en dessous de la moyenne.

18.1 Grades du 12^{ème} au 16^{ème} Cáp inclus :

- A la demande du Jury, le candidat expliquera des extraits du Quy Đình et du Quyển qui auront été présenté.

18.2 Grades du 17^{ème} au 19^{ème} Cáp inclus :

- Le candidat expliquera et commentera au jury deux extraits du ou des Quyển Ecole qu'il aura choisi de démontré.
- Il expliquera les choix de sa présentation théorique et /ou historique.

19. Unité de Valeur 4 : Epreuve spécifique en fonction de la voie choisie

Jusqu'au 16^{ème} Cáp, la quatrième UV est à choisir parmi les trois voies :

- Voie Technique.
- Voie Combat.
- Voie Interne.

A partir du 17^{ème} Cáp, la quatrième UV est un Mémoire est exigé ainsi que sa soutenance.

19.1 Unité de Valeur 4 : Voie Technique

Le candidat doit présenter, en tenant compte de l'U.V. 4, les critères de notation suivants :

- o Diversité technique.
 - o Capacité d'enchaînement.
 - o Qualité de déplacement/ appuis/placement.
 - o Rythme des techniques.
 - o Esquive/ blocage.
- **Soit quatre techniques de défense différentes :**
 - o Sur une attaque avec les membres supérieurs à droite.
 - o Sur une attaque avec les membres supérieurs à gauche.
 - o Sur une attaque avec les membres inférieurs à droite.
 - o Sur une attaque avec les membres inférieurs à gauche.

Chaque technique de défense / contre-attaque comprendra au minimum un enchaînement de 3 mouvements.

- Avec arme ou mains nues.
- Elles devront être révélatrices de la spécificité et de la richesse de son école.
- Les techniques doivent être efficaces, réalistes et contrôlées.

Le candidat pourra être autorisé à venir avec son partenaire.

- **Soit un Song-Luyên ou Doi-Luyên d'une durée minimale d'une minute et maximale de deux minutes avec le ou les partenaire (s) de son choix :**
 - Avec arme ou mains nues.
 - Il devra être révélateur de la spécificité et de la richesse de son école.

La notation est sur 10,

Les critères de notations serviront à justifier une note en dessous de la moyenne.

19.2 Unité de Valeur 4 : Voie Combat

Les combats sont effectués selon le règlement de compétition de la FVCTVNF et avec les protections agréées par la Fédération (les candidats devront apporter leur propre protection).

Un arbitrage est nécessaire pour gérer et réguler le combat.

Il n'y a pas de gagnant ni de perdant ; l'épreuve est strictement pédagogique.

Le candidat effectue 2 combats de 2 minutes avec les autres candidats présents au passage de grade ; dans le cas d'un candidat unique, il pourra être autorisé à venir avec son partenaire.

(Le temps sera éventuellement adapté en fonction du temps disponible pour l'épreuve)

Les critères de notation sont :

- Diversité technique, capacité d'enchaînement.
- Qualité de déplacement/ appuis/placement.
- Rythme des techniques, esquivé/ blocage.
- Comportement.

La notation est sur 10,

Les critères de notations serviront à justifier une note en dessous de la moyenne.

19.3 Unité de Valeur 4 : Voie Interne

Le candidat doit présenter :

- Tout ou partie d'un Quyên (Thao) d'une durée minimale d'une minute et maximale de trois minutes avec ou sans arme.

Les critères de notation sont :

- Diversité technique, capacité d'enchaînement.
- Qualité de déplacement/ appuis/placement.
- Rythme des techniques.

Et

- A la demande du jury, le candidat expliquera des extraits du Quyên (Thao) avec ou sans partenaire.

Ou

- Explications et réalisation d'une casse avec le commentaire de sa préparation et de son exécution.

Le cas échéant, le candidat doit apporter tout le matériel nécessaire à sa réalisation et assurer le nettoyage et l'évacuation de celui-ci.

La notation est sur 10,

Les critères de notations serviront à justifier une note en dessous de la moyenne.

19.4 Unité de Valeur 4 : Le Mémoire / La soutenance

A partir du 17^{ème} Cáp, la quatrième UV est constituée par le dépôt d'un Mémoire, sa présentation et sa soutenance. La typologie du Mémoire devra être en police Arial, taille 12.

En vue de l'obtention du :

- 17^{ème} Cáp : le candidat doit déposer un Mémoire d'au minimum 10 pages, hors annexes, ayant trait à son parcours, sa compréhension, sa progression au fil des années, son vécu martial et particulièrement ce que sa pratique lui aura apporté.
Il commentera le ou les éléments qui lui ont semblé déterminant dans sa pratique.
- 18^{ème} Cáp, le candidat doit déposer un Mémoire d'un minimum de 15 pages et pour le 19^{ème} Cáp d'un minimum de 20 pages, hors annexes, relatif à l'Art Martial Vietnamien, où il privilégiera sa vision du sens qu'il a donné à sa pratique et ce qu'elle lui aura apporté.

Le Mémoire devra décrire :

- Son cheminement,
- Sa recherche,
- Son développement.

Et/ou, il traitera :

- De l'étude historique,
- De sa compréhension des théories,
- Des coutumes et traditions,
- De la philosophie.

Il y intégrera les impacts, les apports personnels générés dans sa vie depuis le précédent grade ou le début de sa pratique.

De même qu'il y précisera :

- L'évolution de sa pratique,
- Les bienfaits, les bénéfices apportés dans sa vie quotidienne.

Eventuellement, il y indiquera :

- Ses projets à plus ou moins long terme pour le développement des AMV,
- L'évolution des pratiquants.

20. Charte du Tuteur de Mémoire

Un Tuteur n'est pas obligatoire mais si le candidat le souhaite, la FVCTVNF propose de mettre à sa disposition et à partir du 17^{ème} Cáp un Tuteur Fédéral figurant sur la liste édictée par la Commission des Grades.

La Commission des Grades est la seule autorité à pouvoir nommer un Tuteur Fédéral et de recevoir les candidatures de futurs Tuteurs Fédéraux (demande à faire parvenir au Responsable de la Commission des Grades) afin d'apporter un soutien et une aide pédagogique au candidat.

Le Tuteur aura le Grade minimum de 18^{ème} Cáp et au moins égal au Grade examiné lors du passage.

Rôles :

Le Tuteur aura un rôle de conseiller, d'accompagnateur pour aider le candidat lors de l'élaboration du Mémoire ainsi que pour la préparation de sa soutenance.

- Aide le choix de la pagination, de la typographie (police Arial, taille 12), de l'articulation des idées, des liaisons entre les différentes parties et le plan du Mémoire.
- Aide technique, conseils avisés et objectifs sur la rédaction de son Mémoire.
- Apporter une aide sur la méthodologie et sur le cheminement logique du candidat.
- Structurer son document écrit.
- Peut partager l'expérience de sa pratique, sa démarche de recherche personnelle.
- Conseil dans sa recherche de sources, d'archives, d'articles et de tous documents littéraires liés au sujet (bibliographie).
- Est un accompagnateur pédagogique en interaction pour motiver le candidat et de lui permettre d'aller au bout de sa démarche.

Rappel :

- Le candidat peut prendre conseil dans le choix de son thème.
- Le candidat ne peut se reposer sur son Tuteur pour la rédaction de son Mémoire.
- Le Tuteur ne saurait être responsable de l'éventuelle mauvaise qualité du Mémoire ou de sa soutenance.
- Il appartient au candidat :
 - De corriger l'orthographe, la syntaxe et la grammaire de son Mémoire pour obtenir un document convenable,
 - Dans le cadre de sa soutenance, de mener un entretien dynamique et vivant montrant le chemin parcouru depuis le choix du sujet.

Président de la FVCTVNF

21. Formulaire d'Inscription



Fédération Vo Co Truyen Vietnam de France

Siège social : 106, Boulevard de la Résistance

93460 Gournay sur Marne

<http://www.vocotruyen-france.fr>

Identification R.N.A. : W751204240

**PHOTO
A COLLER**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU PASSAGE DE GRADE DE VO CO TRUYEN VIETNAM

du 12^{ème} au 19^{ème} Cáp

SAISON 20.. – 20..

ECRIRE LISIBLEMENT ET UNIQUEMENT EN MAJUSCULE

NOM :

PRENOMS :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

EMAIL :

N° DE LICENCE :

NOM DU CLUB :

SE PRESENTE AU GRADE DE : ZONE NORD – SUD*

- CHOIX 4^{ème} UV *
- COMBAT (Se munir de ses protections)
 - TECHNIQUE (Défense-attaque ou Song-Luyện)
 - INTERNE (Application technique ou si technique de « casse », amener son matériel)
 - MEMOIRE (à partir du 17^{ème} Cáp)

*rayer les mentions inutiles

PIECES A JOINDRE

- Photocopies de toutes vos licences de toutes fédérations ou justificatifs de la durée de votre pratique avec votre ou vos professeurs, ou maîtres uniquement pour le 12^{ème} Cáp.
- Photocopie du Passeport Sportif avec la licence de la saison en cours.
- Photocopie de votre dernier diplôme de Grade délivré par la FVCTVNF
- Photocopies de vos diplômes et d'attestations de formations, de podium délivré par la FVCTVNF
- Liste des deux Quy Dinh choisis (1 main nue, 1 arme)
- Liste des deux Quyên Ecole choisis (1 main nue, 1 arme)
- A partir du 17^{ème} Cáp, le Mémoire
- 2 photos d'identité type passeport

- Date :Signature :

Facultatif

- Nom du responsable technique du club :
- Date :Signature :

DOSSIER A RETOURNER A

Responsable de Commission

Adresse postale.

[Adresse mél](#)

Votre dossier doit être envoyé, accompagné d'un chèque de xxxxx à l'ordre de la FVCTVNF.

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu

22. Feuille de notation - Cấp 12 à 16



Fédération Vo Co Truyen Vietnam de France

Siège social : 106, Boulevard de la Résistance

93460 Gournay sur Marne

<http://www.vocotruyen-france.fr>

Identification R.N.A. : W751204240

FEUILLE DE NOTATION DE PASSAGE DE GRADE 12 à 16^{ème} Cấp

NOM – PRENOM DU JUGE :		
DATE :		
LIEU :		
NOM DU CANDIDAT		
PRENOM DU CANDIDAT		
GRADE PRESENTE :		
CHOIX DE LA VOIE : COMBAT - TECHNIQUE - INTERNE		
U.V.	Note	Observations
U.V.1 – Quy Định	/10	
U.V.2 – Quyền (Thao)	/10	
U.V.3 – Explications	/10	
U.V.4 – Combat	/10	
U.V.4 – Technique 4 Défense-attaque ou Song-Luyện		
U.V.4 – Interne Application ou Casse		
Bonification Points supplémentaires à rajouter sur le total des notes	/2	Détail du ou des points de bonification : - - -

U.V. ACQUISES				
U.V. NON ACQUISES				
GRADE OBTENU	OUI / NON			

23. Feuille de notation – Cáp 17 et 18



Fédération Vo Co Truyen Vietnam de France

Siège social : 106, Boulevard de la Résistance

93460 Gournay sur Marne

<http://www.vocotruyen-france.fr>

Identification R.N.A. : W751204240

FEUILLE DE NOTATION DE PASSAGE DE GRADE 17 et 18^{ème} Cáp

NOM – PRENOM DU JUGE :

DATE :

LIEU :

NOM DU CANDIDAT

PRENOM DU CANDIDAT

GRADE PRESENTE :

U.V.	Note	Observations
U.V.1 – Quy Đính	/10	
U.V.2 – Quyền (Thao)	/10	
U.V.3 – Explications	/10	
U.V.4 a – Le Mémoire	/20	
U.V.4 b – La soutenance	/20	
Bonification Points supplémentaires à rajouter sur le total des notes	/2	Détail du ou des points de bonification : - - -

U.V. ACQUISES			
U.V. NON ACQUISES			
GRADE OBTENU	OUI / NON		

24. Feuille de notation – Cáp 19



Fédération Vo Co Truyen Vietnam de France

Siège social : 106, Boulevard de la Résistance

93460 Gournay sur Marne

<http://www.vocotruyen-france.fr>

Identification R.N.A. : W751204240

FEUILLE DE NOTATION DE PASSAGE DE GRADE 19^{ème} Cáp

NOM – PRENOM DU JUGE :
DATE :
LIEU :
NOM DU CANDIDAT
PRENOM DU CANDIDAT
GRADE PRESENTE :

U.V.	Note	Observations
U.V.1 – Quy Định	/10	
U.V.2 – Quyên (Thao)		
U.V.3 – Explications	/10	
U.V.4 a – Le Mémoire	/20	
U.V.4 b –La soutenance	/20	
Bonification Points supplémentaires à rajouter sur le total des notes	/2	Détail du ou des points de bonification : - - -

U.V. ACQUISES		
U.V. NON ACQUISES		
GRADE OBTENU	OUI / NON	